

*Les
Rairies*

BULLETIN MUNICIPAL 2020

2010



2010

2015



2012



2016



2017



2013



2014



2011



2018



2019



Marshall





Laurent BERGE

- Aménagement de cours
- Curage
- Assainissement
- Terrassement
- Petite maçonnerie etc...
- Location mini-pelle

02 41 76 36 34 / 06 81 42 88 05

berge.ls@sfr.fr



SUPER

Durtal



NON STOP
8h45 - 19h30



Electricité - Plomberie

2 rue des Mortiers
49430 Les Rairies

VILATTE Loic

06 07 13 66 63
loicvilatte@wanadoo.fr



**Découvrez
nos produits exposés
au sein de notre
nouveau showroom**

Route de Fougéré - 49430 LES RAIRIES
Tél : +33 (0)2 41 21 15 20 - rairies@montrieux.fr

SOMMAIRE

Edito	2
Etat Civil	3
Commission Bâtiments	4
Commission Voirie	4
Assainissement	5
Commission Environnement	5
Commission Cimetière	5
Cérémonie du 11 Novembre	6
Challenge Communal	6
Centre Communal d'Action Sociale	7
Amicale des Ecoles des Rairies	7
Ecole Les Hirondelles	8
Cercle Saint-Georges	9
Patrimoine	9
Club de l'Amitié	10
Les Enfants de la Terre	11
Moto Club Durtal-Les Rairies	11
Association Sportive des Rairies	12
Les Rairies Festif	13
L'Union	15
Pêche à l'aimant - Animaux errants	16
Anjou Numérique	17
Adressage	18
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	20
Circuit Court - Journée de l'emploi - Téléassistance	21
Bibliothèque - Office du Tourisme	22
RAM	23
Maison de Services au Public	24
SICTOM	25
ADMR	26
Don du Sang	27
CLIC	28

REMERCIEMENTS

Depuis maintenant de nombreuses années, la mairie réalise son bulletin municipal. Celui-ci paraît, tous les ans, à la mi-janvier. Il est un vecteur de l'information très prisé par la population et distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Au fil du temps, des améliorations y ont été apportées aussi bien au niveau de la rédaction que de la présentation. On peut y retrouver des articles sur la vie du village, des informations pratiques et de nombreuses photos.

Son financement est assuré en partie par la municipalité, mais aussi grâce aux encarts publicitaires de certains commerçants et artisans du village ou des alentours. Nous leur disons un grand Merci pour leur soutien (très apprécié) et leur fidélité, qui nous aident à l'édition de ce bulletin !

À tous, nous souhaitons une bonne année pour vos entreprises !

Et merci, aussi, à tous ceux qui ont participé à la rédaction de notre Bulletin Communal millésimé 2020 ! Toutes vos idées, vos remarques pour l'an prochain sont les bienvenues...



LE PÈRE LOUIS

19, rue Charles de Gaulle
49430 LES RAIRES
Tél: 02 41 93 82 23

15, rue Saint Pierre
72300 PRÉCIGNÉ



AUX TEMPS FLEURIS
Fleuriste | Créateur *by Jérôme*

31 Avenue d'Angers - 49 430 Durtal - Tél. 02 41 76 30 65
auxtempsfleurisdurtal@gmail.com



Chers Administrés,

L'année 2019 s'est achevée. 2020 pointe son nez.
2020 c'est la fin d'un mandat !

Les projets que nous avons prévus ont été pratiquement réalisés !
En cours de chemin, quelques surprises et imprévus sont apparus
auxquels nous avons répondu.

C'est un mandat qui aura vu la fusion des communautés de communes, pour nous, Anjou Loir et Sarthe. Ce changement a demandé un fort investissement des élus afin de réussir au mieux cette union.

Je remercie les élus qui sont allés au bout de leur engagement à mes côtés, ainsi que la commission communication pour le bulletin municipal qui nous a été proposé ces dernières années.

J'ai également toujours une pensée pour Serge Renou et Gilles Montrieux qui sont partis trop tôt.

Enfin, je souhaitais vous informer que je me représentais, avec une partie de l'équipe et de nouvelles personnes, motivées et engagées pour le développement de notre commune.

Le conseil, les membres du CCAS et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette année 2020.

Le maire,
Joëlle Charrier.

Boîte à livres

La municipalité a installé une boîte à livres sur la place de l'église. C'est une bibliothèque de rue, où chacun est libre d'y déposer et d'emprunter des livres gratuitement. Un accès à la culture simple et durable. Il y en a pour tous les goûts : romans, livres de cuisine, biographies, revues, livres pour enfants...



Naissances



LUSSEAU Kylian.....	3 mars
CROSNIER Lyna.....	11 avril
PELTIER Elio (né sur notre commune).....	17 avril
LERÉ Tibo.....	12 mai
MELOT Ambre.....	14 août
CHEVALIER AUNAY Alice	22 septembre
MEURANT Malo	3 novembre
CHEVREUX STRUGACZ Cassandra	9 novembre
DAILLÈRE Emmy	10 novembre
JAROUSSEAU Clémence	9 décembre
LUCAS Liana.....	11 décembre
PATIN Julia.....	31 décembre

Décès



MONTRIEUX Raymonde.....	9 janvier
BELLANGER Tenessée	19 mars
MONTRIEUX Renée.....	6 avril
GUINEFOLEAU Brigitte	19 avril
DIAKOU Mamadou	27 août
LIVOIREAU Noëlla	5 septembre
RENOU Max	21 septembre
LEBERT Thérèse	16 octobre
DUFRESNE Yves	23 octobre
DAVID Joël	11 novembre
GUIMARD Christiane.....	21 novembre

Mariages



LUCAS Hugo & DE CARVALHO Mylène	1 ^{er} juin
MASY Jérémy & RODERY Stacy.....	7 septembre
D'ANDIGNÉ DE BEAUREGARD Etienne & LE BASTARD Maud.....	7 septembre

Commission Bâtiments

En 2019, la Commission Bâtiments a poursuivi son travail sur l'entretien de l'existant et la réalisation de divers travaux.

• Mairie

Changement de la chaudière : 2 343,75 €

• Eglise de l'Ascension

Remplacement de la commande des cloches et de l'horloge : 3 594 €

• Bibliothèque

Remise à neuf de la toiture et isolation sous toit : 13183 €

• Atelier communal

Rénovation d'une fenêtre de désenfumage : 1 041,18 €
Réparation d'un circuit électrique et d'un disjoncteur (avec garderie) : 339,17 €

• Cimetière :

Alimentation d'un puisage d'eau au jardin du souvenir : 694 €

• Ecole des Hirondelles

Installation de tablettes pour les ordinateurs : 534 €
Réparation de la chaudière 607,50 €

Modification électrique pour le branchement d'un TBI : 288,80 €

Remplacement de serrures : 371,14€

Coût pour cet aménagement réalisé en régie : 1268,82€
En Juin, nous avons terminé d'équiper notre école, nous avons doté la dernière classe « Tableau blanc interactif » ou « TBI », constitué d'un écran blanc tactile associé à un ordinateur et à un vidéoprojecteur.

Coût pour cet aménagement réalisé en régie : 2058€

Location matériel informatique : (par trimestre) : 932,40 €

• Boulangerie :

Remise en état de fonctionnement et aux normes des matériels : 4 234 € et remplacement de la double porte du fournil : 2 135 €

• Le stade :

Remplacement de la porte d'un local (à la suite de vandalisme) : 1 637 €

Diverses fournitures de matériaux pour travaux :

Peinture, ciment, colle, briques, poteaux ciment, grillage : 1 500 €

Commission Voirie

Réfection du trottoir devant la salle de la Coulée.

Réalisation d'un trottoir rue de Bazouges pour l'accessibilité et la sécurisation de l'accès de l'école.

Réfection de la chaussée rue de Chalou et du parking de l'école.

Réalisation d'un passage piéton rue Charles de Gaulle.

Réfection des trottoirs rue des Montouseriers.

Aménagement de deux écluses (rétrécissement symétrique) rue de Bazouges afin de sécuriser l'accès à l'école en réduisant la vitesse des automobilistes. Mise en place d'une face de validation technique par un aménagement temporaire.





☎ 02.41.93.33.62

CDR

CHEVE - D - REPUSSARD

Charpente Couverture

Zinguerie Ramonage

Contact Pro Vélux

Les fourneaux

49430 DURTAL

info@cdr-toiture.fr

Commission Assainissement

Voici un point d'avancement sur le dossier de la nouvelle station d'épuration. Comme annoncé dans notre dernière édition, le démarrage des travaux devait avoir lieu fin 2019 mais cela n'a pas été le cas pour différentes raisons.

- Les études géotechniques préconisent des travaux par temps sec.
- Le bureau d'étude devait approfondir son rapport.
- Le service marché a lancé des négociations avec les candidats

Avec tous ces éléments, la notification devrait intervenir en janvier 2020 pour un démarrage de chantier au printemps 2020.

La durée du chantier est de l'ordre de 6 mois maximum (si pas d'intempérie) donc avec un démarrage en mai 2020, la livraison sera probable en octobre 2020.

Commission Environnement :

La commission a achevé le travail sur le plan de gestion différenciée de la commune, en collaboration avec le CPIE de LA FLECHE.

Un bilan présenté au conseil municipal du 14 octobre 2019 a permis de répertorier les différents espaces à entretenir par les agents communaux (zones enherbées, haies, terrain de sport etc.).

Le 02 février, une balade dans le village à la découverte de nos espaces verts et de nos fleurs naturelles a été proposée.

Une journée citoyenne a été organisée le 19 mai ainsi qu'un atelier sur le « jardiner autrement ».

Cette action sera renouvelée tous les ans. Nous vous invitons à venir nous rejoindre !

Les membres de la commission remercient sincèrement tous les participants à ces différentes sorties.

Merci aux habitants du lotissement du Front de Taille qui continuent d'entretenir les espaces verts du lotissement, même si la rétrocession de la voirie à la municipalité est faite depuis plusieurs années.



Commission Cimetière :

Cette année, un nouveau point d'eau a été installé au niveau du jardin du souvenir et de nouvelles cave-urnes ont été posées. Afin de finaliser le travail effectué dans le cadre de la procédure de reprise de tombes, il est prévu prochainement un premier enlèvement d'une vingtaine de concessions.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, une nouvelle campagne débutera prochainement.

Le dimanche 13 octobre, pour limiter l'usage des produits phytosanitaires au cimetière, nous avons choisi d'organiser une matinée citoyenne. Une vingtaine de personnes était présente pour désherber manuellement.





Cérémonie du 11 Novembre

Cette année encore, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous la pluie. Les personnes présentes ont pu entendre le message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants. Celui-ci nous rappelle que l'armistice du 11 novembre 1918 signé à 5h15 du matin dans le « wagon de l'Armistice » du train d'État-Major du maréchal Ferdinand Foch met fin à la « Grande Guerre ». C'est le terme de la première guerre mondiale (1914-1918) qui a fait plus de 18 millions de morts ! Une génération humaine détruite. L'Allemagne capitule et demande l'arrêt des combats.

Cet armistice marque la fin de la guerre et la victoire des Alliés sur l'Allemagne. Il donnera lieu au Traité de Versailles en 1919.

A la fin de ce message, malheureusement, ont été cités les soldats français morts pour la France en opérations extérieures en 2019.

Après avoir respecté une minute de silence, ce fut ensuite la lecture des ultimes mots écrits par un poilu, Charles Guinant. Dans la lettre qu'il a adressée à sa compagne, le 18 mars 1916, lors de la tristement célèbre bataille de Verdun, Charles Guinant annonçait d'emblée : « Je t'écris pour te dire que je ne reviendrai pas de la guerre ». En effet, un obus était tombé près de lui, lui avait arraché le pied gauche et, selon les médecins, il ne lui restait que quelques jours à vivre. Devant une assistance recueillie, près d'un siècle plus tard, les adieux du soldat Guinant résonnèrent encore : « Quand cette lettre te parviendra, je serai peut-être déjà mort (...). Tu m'as dit que tu étais enceinte (...). Quand notre enfant naîtra, tu lui diras que son père est mort en héros pour la France. Et surtout, fais-en sorte à ce qu'il n'aille jamais dans l'armée... »

La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité à la petite salle de l'Union.



20^e Challenge Communal

C'est une petite institution, qui réunit depuis 20 ans une quarantaine d'équipes. La Finale du 20^{ème} challenge communal des Rairies s'est déroulée à la société l'Union, en ce samedi 23 novembre. A noter la présence d'une quinzaine de femmes inscrites pour cette édition. L'ultime partie a eu lieu en présence des conseillers municipaux et de Madame le Maire

Joëlle Charrier.

En demi-finale, l'équipe Jouis- Noury a dominé l'équipe Blot-Chevet par 10 à 6 ; l'équipe Bellanger-Rousselin a dominé l'équipe Guillet-Lucien par 10 à 4. En finale l'équipe Bellanger Alain-Rousselin Maryvonne a gagné par 12 à 5 contre l'équipe Jouis Dominique-Noury Pierrick.

Merci à Alain Bellanger, Président, et Bruno Salmon, Secrétaire du challenge. Après de très longues années de dévouement, ils se retirent lors de cette 20^{ème} édition.

Tout le monde s'est retrouvé pour la remise du challenge et du tirage des paniers garnis.

Un bouquet de fleurs a été offert à chaque femme participante au challenge, comme le veut la tradition.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité a clos dans la bonne humeur ce moment convivial.

SARL Peinture Décoration
BOUVET - LEBOUCHER

Pour tous travaux de peinture,
tapisserie, vitrerie, revêtement de sols,
Décoration intérieure et façade



Tél. 02 41 76 08 01

Les Levrauderie - 49430 Les Rairies



Centre Communal d'Action Sociale

C'est le mercredi 23 janvier 2019 que nos 77 aînés ont pu partager le repas annuel organisé par le CCAS, avec Francis du Cheval Blanc aux fourneaux !

C'est dans une ambiance détendue et conviviale que l'artiste choletais, Joël Didrick, et sa mascotte ont animé cette journée en musique et en histoires. Joël a ainsi pu nous faire partager ses vacances dans un formidable exercice d'énumérer 76 voitures différentes.

Les artistes rairieux se sont laissés entrainer dans cette bonne humeur largement partagée.

L'équipe du CCAS donne rendez-vous à ses aînés le 22 janvier 2020 prochain pour à nouveau partager ce moment agréable.



L'amicale de l'Ecole des Rairies

L'objectif de notre association est d'aider au financement des projets pédagogiques et culturels de l'école des Rairies :

Cette année, notamment, les élèves de la classe de CM1/CM2 auront la chance de faire un voyage scolaire à destination de la forêt de Brocéliande. D'autres sorties sont également organisées par les enseignants de chaque classe.

Lors de la venue du Père Noël en décembre dernier, l'APE a financé un goûter dans une ambiance festive et a permis à chaque élève de recevoir un petit cadeau.

Pour permettre aux élèves de faire ces sorties pédagogiques sans qu'il ne soit demandé aux familles d'y contribuer directement, L'APE organise plusieurs actions et manifestations pour récolter des fonds. Pour cette rentrée, l'APE a pu verser 3000€. Cette année 3 actions ont déjà été menées, la vente de sapins, la vente de brioches, et le marché de Noël à l'école.

D'autres actions sont à venir :

- Vente de saucissons en février, vente de plants au printemps.
- On renouvelle le Loto qui a eu un grand succès pour sa 1ère édition 2019. Cette année il aura lieu le dimanche 8 mars 2020 à Bazouges-Cré sur Loir.
- On lance également un nouveau Rendez-vous : Un blind test musical le samedi 16 mai à la salle de la coulée aux Rairies,
- La Fête de l'école et le vide grenier auront lieu en juin (date à définir)

Nous tenons à rappeler que toutes ces actions ne pourraient pas avoir lieu sans l'aide des parents bénévoles. Nous remercions leur engagement et leur bonne humeur... c'est toujours très agréable de revoir chaque année les bénévoles réguliers et de rencontrer les nouveaux parents lors ces manifestations. Nous remercions aussi toutes les familles qui participent aux différentes ventes que nous organisons ! Merci pour votre contribution et s'il vous plaît, continuez !

Cette année le bureau de l'association compte 7 membres : Céline MADIOT : Présidente ; Cindy BORDIERE : Vice-présidente ; Laurent AUBRY : Trésorier ; Stéphanie LANGLAIS : Trésorière-adjointe ; Gaëlle LAVAUD : Secrétaire ; Tatiana GRETEAU : Secrétaire-adjointe, et Myriam LAURENT, membre.

Pour tous renseignements complémentaires, l'APE reste disponible soit par mail ape.lesrairies@gmail.com ou bien sur sa page FACEBOOK (que vous trouvez facilement en tapant APE Les Rairies dans le moteur de recherche).

La Ronde des Vins

VINS - BOISSONS PRESSIONS
SPIRITUEUX IDEES CADEAUX
OUVERT 7/7
ZA de la Blaisonnière - 49140 SEICHES SUR LE LOIR
1 Avenue de l'Osier - 49125 TIERCE

L'équipe enseignante

L'équipe a accueilli cette année une nouvelle enseignante : Marine LECOMTE qui assure la décharge de direction et qui complète le poste de Pascale MOREL le mardi. Cette année les enfants vont travailler sur les thèmes de l'alimentation (pour les classes maternelles) et du jeu (pour les classes élémentaires).

Les CP-CE1 ont notamment été sélectionnés pour le projet CLEA, financé par l'intercommunalité. A travers ce projet, les enfants vont inventer et mettre en scène un conte grâce à l'aide d'une compagnie circassienne. Les CM1-CM2 partiront quand à eux en classe découverte à la forêt de Brocéliande au mois de juin.

EFFECTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Nous accueillerons 4 TPS en janvier., en plus.

Petite section



Marina RIOU



Marine LECOMTE



Karine VINCENT

Moyenne/ grande section



Aline DOBOSZ



Ketty BELIARD

CP / CE1



Pascale MOREL DESNO



Marine LECOMTE

CE1/CM1



Sarah LANDAIS

CE2/CM2



Valérie URSULE

Enseignants	Classe	Effectifs	Effectif Classe
Valérie URSULE	CM2	10	30
	CE2	20	
Sarah LANDAIS Julie CARTIER	CM1	18	25
	CE1	7	
Pascale MOREL DESNOS Marine LECOMTE	CE1	9	23
	CP	14	
Aline DOBOSZ Ketty BELIARD (ATSEM)	GS	11	23
	MS	12	
Marina RIOU Marine LECOMTE Karine VINCENT	MS	14	22
	PS	8	
	TOTAL	123	



eur.l.neslo@wanadoo.fr

SARL NESLO

Plomberie • Electricité • Chauffage

Tél. 02 41 76 07 54

49430 DURTAL

Cercle Saint-Georges

Et si on terrassait à nouveau le dragon ?

Le cercle Saint Georges, cercle catholique, fut créé en 1931. Son fondateur, l'abbé Georges Guy, curé du village, voulait-il, en donnant son prénom à ce cercle, à nouveau terrasser un dragon ? Et si oui, lequel ?

Aujourd'hui, le cercle est avant tout un lieu de pratique de la boule de fort et compte quelques brillants champions parmi ces adhérents. Le palmarès de l'année écoulée, le montre clairement puisqu'on ne compte pas moins de dix challenges remportés et je ne résiste pas au plaisir de vous les énumérer.

Le Jean-Michel, le Durestal ; le Delamotte, le cantonal, le Super U, le cochon, le Botteau, les retraités, le baugeois entreprendre, et le Davy. Nos champions sont :

Jean-Paul Jouis, Stéphane Bonneau, Jean-Luc Besnard, Gérard Chevet, Didier Salé et sans doute le plus fameux, Michel Nicot.

Michel ??? Ça ne vous rappelle rien ?

Bon sang, mais c'est bien sûr ! L'archange Saint Michel, celui qu'on voit en haut du mont Saint Michel. Lui aussi a terrassé le dragon. Et voilà, la boucle est bouclée.

Calmons-nous, les adversaires de boule de fort ne sont pas des dragons. Les dragons existent-ils d'ailleurs ? En tout cas, il n'y en a pas ou plus au cercle et il y fait très bon venir pour une partie ou simplement retrouver les copains.

Bonne année à tous avec ou sans boule de fort.

LE BUREAU :

Président : Jean-Claude Landais / **Trésorier :** Michel Nicot / **Secrétaire :** André Pontonnier

Patrimoine

Nos ancêtres Rairieux nous ont laissé un patrimoine...

A nous de continuer à le faire vivre !

Un premier projet pourrait concerner le cimetière : la croix hosannière (but des anciennes processions), érigée au milieu de l'allée centrale lors de la création en 1848 – et d'autant plus remarquable qu'elle est en pierre des Rairies - a besoin d'une restauration.

De très anciennes tombes, dont celle du premier curé des Rairies, également en pierre locale, constituent une réelle richesse patrimoniale.

La Fondation du Patrimoine a manifesté son intérêt pour un projet de préservation et pourrait offrir un partenariat.

La création d'une association est envisagée par quelques habitants des Rairies. Si la sauvegarde de notre patrimoine vous intéresse, venez nous rejoindre !

Contact MP Montrieux :

gillesmarie.montrieux@orange.fr



Club de l'Amitié

ACTIVITES REALISEES EN 2019 :

Pour la période hivernale jeux de cartes et jeux de société tous les jeudis.

Pour la période estivale un jeudi sur deux.

Le 5 février sortie spectacle à Baugé salle René d'Anjou pour la galette des rois avec Jeanpire et Balou organisée par les voyages Robin.

Le 1^{er} Mars sortie spectacle la route des Balcans avec Génération mouvements,

Le 22 mai repas de printemps avec tombola.

Le 13 juin voyage d'une journée à Bagnoles de l'Orne à la Michaudière (voir photos jointes).

Le 26 juin fête de l'Amitié avec Génération Mouvements au Lion d'Angers.

Le 4 juillet après midi cartes, jeux de société et pétanque suivi d'un buffet.

Le 26 juillet pêche à la truite au Moulin de Hubeau de St Martin d'Arcé. A midi un plateaux repas nous a été livré et l'après-midi plusieurs activités sont proposées (pêche, cartes et pétanque). En fin de journée partage des truites à tous les participants.

Le 18 novembre sortie les retrouvailles spectacle Made in France par la compagnie Thierry Tacinelli à Baugé organisée par les voyages Robin.

Le 11 décembre repas de Noël avec animations.

Cette année le club compte 2 démissions par contre nous avons été heureux d'accueillir 5 nouveaux adhérents. Nous sommes donc 51 inscrits. Nous espérons toujours que des nouveaux viennent nous rejoindre.

Pour ce qui est du programme de 2020 :

L'assemblée Générale aura lieu le 24 janvier à 14h30 à la salle du Club Rue Montouseris. La fête de l'amitié en juin, la pêche à la truite en juillet, un projet de voyage d'une journée qui reste à déterminer, des spectacles, des repas et des après-midi cartes, etc.... toutes ces activités dans la joie et la bonne humeur !

Le Club de l'Amitié vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le bureau

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : NAIL Claude

Trésorière : SECRETAIN Serge

Vice-Président : CHEVET André

Trésorière Adjoint : BODINEAU Lily

Secrétaire : NAIL Chantal

Secrétaire Adjoint : ALLUIN Michelle

Commission Voyages : Mmes JUBEAU, LEGAULT, LEROY, ARANHA, DELAHAYE et LANCELOT.



TAXI

JEROME

Hospitalisation, Consultation, Chimio, Rayon
Gare, Aéroport, Course privée
Convoyage de VL, PL

jerome.ligeon@orange.fr

06.08.21.68.97 ou 06.07.06.36.93

BAUNE, CORNILLE LES CAVES, DURTAL, LES RAIRES

Les Enfants de la Terre

L'association des Enfants de la Terre accueille les enfants de 3 à 11 ans depuis 2011. Cette année 2019/2020, 24 enfants se sont inscrits et modèlent l'argile, donnent forme à des animaux, des personnages, des boîtes et petits pots, etc.

Les ateliers sont ouverts le mercredi matin, et mercredi après-midi.

Pour plus de renseignements contacter Sylvie Boucault au **09 63 21 17 23**.



Moto Club DURTAL LES RAIRIES

Notre Championnat UFOLEP s'est déroulé dans de très bonnes conditions le 26 Mai.

Les adhérents du club de Durtal/Les Rairies n'ont pas démerité lors de la participation au STF (Super Trophée de France) qui se déroulait à ISBERGUES (62), Les Pays de Loire ont terminé 3ème sur le podium.

Reprise de l'école de conduite depuis le 5 octobre, les animateurs seront à leurs postes tous les samedis après-midi en octobre, novembre 2019 et février et mars 2020 pour enseigner les techniques du pilotage, ainsi que les règles de la FFM (fédération française de Motocyclisme).

Le terrain est en cours de ré-homologation par la FFM pour une durée de 4 ans.

Depuis cette année, les renouvellements de licence se font via internet, toutes les infos sur notre site.

Des stages de perfectionnements sont organisés sur notre terrain par des formateurs de haut niveau.

Assemblée Générale : 21 Février 2020 à 20h à la Salle de la Coulée aux Rairies,

Championnat Régional UFOLEP : dimanche 19 Avril 2020 au terrain de l'Antinière à Durtal.

Nous espérons, comme à l'accoutumée, une journée riche en spectacle, et émotions.....



**Venez nombreux soutenir
et encourager nos pilotes**

Le bureau :

J. DELEPINE - J. FERTRE - S. EGASSE
Y. BEATRIX - A. BOUTTIER - JR RAGOT

Mail : mc.durtal@gmail.com

Site : motoclub.durtal-lesrairies.a3w.fr



Association Sportive des Rairies

Avant de parler de la saison 2019/2020 je tenais à faire une rétrospective sur la saison passée.

Après un glorieux parcours nous avons atteint le dernier carré du challenge Hubert Sourice , les demi-finales, se déroulant à Landemont un bus a été réservé au départ des Rairies pour emmener les héros du jour ainsi que de nombreux supporters. Contre une excellente équipe de Chemillé-Melay, vainqueur de la précédente édition, nous nous sommes inclinés 2 à 0.

La saison s'est conclue par une accession à la quatrième division,
Encore bravo pour ce parcours !

La saison 2019/2020 a redémarré avec des effectifs assez stables arrivée de quelques jeunes.
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles (Traçages terrain, arbitrage, encadrement). Je tiens à remercier la Mairie pour la fourniture de peinture et autres matériels pour la réfection des buts, panneaux d'affichage, mains courantes, murs etc....ainsi que les joueurs et dirigeants ayant joués du karcher, pinceaux, rouleaux.

Sportivement vôtre,
Vive l'ASR



**Une grande échéance
arrivera bientôt : les cinquante ans
du club..... 2021,**

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents : Serge Poirier
Vice-Président : Thierry Boigné
Secrétaire : Nicolas Niepceron
Trésorière : Cindy bordière



Les dates à retenir :

Soirée dansante : 04/04/2020

Nouvelle Journée Pétanque : 18/04/2020

Tournoi des amis, famille :
13 ou 20/06/2020



www.renou-mecanique.com
info@renou-mecanique.com
Tel. +33 (0)2 41 76 10 10

Les Rairies Festif

Soirée soupe, Terroir et gourmandise,
Les Rairies Rocks, ses bénévoles,
ses super-héros.



Ils préparent des sandwiches, s'occupent des caisses, tirent des bières, conduisent des tracteurs, bref bichonnent les participants... Retour sur le rôle central des bénévoles lors de nos événements Rairieux.

Les bénévoles, c'est la corde sensible des animations fait maison : « Ils sont l'ADN des RAIRESFESTIF ». Bien sûr, l'électrification, l'animateur et la sécurité sont des postes réservés à des professionnels... mais tous les postes autour de la restauration, de la buvette, du montage, démontage se réalisent avec des petites mains. Tout un travail qui se concrétise pendant les 3 événements majeurs des Rairies. Le profil type que l'on peut croiser derrière le stand bar ou restauration ? Il n'y a pas de profil ! Il y a des jeunes, des moins jeunes, des mamies, des papys très motivés, et ça c'est génial. Et pas que de l'association des RairiesFestif, il y a aussi des gens de la mairie, de l'association de l'APE et aussi de la boule de fort « l'UNION et d'autres ». A ce propos, nous tenons à souligner que sans le prêt de la salle de l'union, nous ne pourrions pas organiser autant d'événements, nous remercions donc Dominique JOUIS, pour son écoute et son altruisme vis-à-vis de l'association.

Tout le monde veut donner un coup de main, dans un esprit de vacances, les gens se retrouvent d'une année sur l'autre. Le but de tout le monde, c'est que ça se passe bien ! » Une façon de garder un esprit de convivialité. Et après l'effort, le réconfort ! Généralement, une soirée des bénévoles est organisée après chaque événement, mais cette année, avec les 10 ans des RAIRESROCKS c'était une belle occasion de se retrouver dans un contexte différent de celui du festival, cette année, le groupe néerlandais « Forty Fingers » nous a fait la surprise de rester jusqu'au dimanche pour enfin participer à un concert de près. Et quel concert ! Un grand moment privatif, se fût très intense et qui n'a pas laissé le temps de divaguer. Bref un moment inoubliable !!

Email : lesrairiesfestif@hotmail.com



Retour sur les animations 2019 des RAIRIES FESTIF.

Tout d'abord la « **SOIREE SOUPE** », vous avez été près de 200 personnes à braver le froid et à nous honorer de votre présence en février. Depuis la veille, les bénévoles avaient épluché, préparé les légumes pour les nombreuses soupes : Soupe aux légumes, soupe à l'oignon, velouté de choux fleurs et la traditionnelle soupe de Claudine (recette maison protégée !) ... étaient au menu de cette 7ème édition.

Bien sûr, nombreux étaient ceux qui avaient pris gros blousons et bonnet mais dès la première soupe tout le monde a été réchauffé pour aller de marmite en marmite goûter le travail des cuisiniers.

Des soupes oui !!, mais pas que, le traditionnel vin chaud et saucisses autour des flambeaux suédois y sont pour beaucoup pour égayer les visages.

Rendez-vous bientôt près de la mairie avec vos amis, vos voisins le vendredi 28 février 2020

TERROIR ET GOURMANDISE : organisé mi-juillet, le succès de cette soirée aux Rairies n'est plus à démontrer. Si déjà l'année dernière l'association LES RAIRESFESTIF avait accru le nombre de places assises, elles ont toutes été prises d'assaut dès le début de soirée et n'ont pas encore été suffisantes, tellement il y avait foule. Une place noire de monde pour participer à cette fête conviviale et venir déguster les spécialités des commerçants locaux, installés tout autour, avec toujours l'idée maitresse de faire rayonner le tissu local. Très apprécié par le public, un peu plus tard dans la soirée une belle complicité s'est formée la chanteuse Maggy du groupe TRIO REPLAY MAGGY.

Rendez-vous le vendredi 17 juillet 2020

LES RAIRES ROCKS : organisées fin août

Pour la 10ème édition, le vendredi 30 août 2019, entre 2500 et 3000 personnes sont venues !

Dix années entre les deux, mais toujours la même ambiance conviviale dans notre cadre magnifique en plein bourg des Rairies et toujours gratuit pour le public !

Cette dixième édition nous avons eu 4 groupes avec une histoire dans les années précédentes ; NumberNine, Bourbon, Forty Fingers et Slice.

Merci encore à Dennis KLEIN pour les dix ans d'organisation musicale et programmation. Que de chemin parcouru. Le début du festival des Rairies Rocks était le vendredi 10 juillet 2010 avec environs 300 visiteurs. 10 ans plus tard nous étions 10 fois plus. Combien serons-nous dans 10 ans !?

Rendez-vous le vendredi 28 août pour Les Rairies Rocks 2020.



Retrouvez l'actualité
des RairiesRock's
sur la page facebook :
<https://www.facebook.com/LesRairiesRocks/>

L'Union

Dans chaque village du val de Loire et aux frontières de cette région, on pratique, en pantoufles, à l'abri, ce sport-loisir traditionnel très insolite dont on ne connaît pas véritablement l'origine.

L'originalité de la Boule de Fort tient autant de son environnement social que de la curiosité de son jeu. Pourquoi ce jeu ? D'où vient-il ? certains affirment que ce sont les mariniers de la Loire qui auraient imaginé le jeu de la Boule de Fort en jouant avec des grosses billes dans le fond des gabares. Comment auraient-ils pu vaincre les obstacles formés par les nervures qui forment la charpente des bateaux ? Cette affirmation paraît difficilement crédible.

On trouve pourtant des jeux de boules apparentés à la Boule de Fort dans différentes régions de France et d'Europe mais qui ne sont pas riveraines d'un fleuve navigable : en Bretagne (La Boule de Morlaix), en Flandre (La Bourle) et en Angleterre (English bowls) pour ne citer que ceux-là.

Comme quoi cela reste toujours une énigme.

Cette année, nous allons vous parler d'un rituel qui passe les temps : la mise en bouteille

Il ne peut pas y avoir de rencontre dans une société sans que l'on boive un coup. Le bar est achalandé et on peut y trouver toutes sortes de boissons. C'est le vin qui a le plus de succès, il vient tout droit de chez le viticulteur. Le contenu arrive en vrac et la mise en bouteille se fait à la société. Ce cérémonial revêt un caractère liturgique car il ne faut pas que le consommateur puisse faire le moindre reproche. Des habitués se retrouvent périodiquement pour faire les mises en bouteilles. Un sociétaire lave les bouteilles, deux ou trois autres les remplissent quand elles sont bien égouttées, et un dernier est délégué au bouchage et au rangement dans les casiers. Chacun va de son astuce pour garder une position confortable, une petite mousse pour s'asseoir sur les casiers servant de tabouret, un trépied pour avoir la bassine d'eau sans avoir le dos courbé. Et le meilleur moment de



la matinée, on fait une pause casse-croûte pour se rendre compte de la qualité du produit !!, ici, il n'y a jamais de petit travail sans réconfort.

Vous qui lisez ces quelques lignes et qui ne connaissez ni la pratique de la Boule de Fort, ni l'ambiance des sociétés, allez donc faire un petit tour à l'Union.

Présentez-vous, vous serez bien accueilli et vous aurez sans doute l'envie de devenir sociétaire.

Pour être sociétaire il vous faudra trouver en principe 2 parrains de la société avant d'être voté par l'assemblée générale. A ce jour, la cotisation de la première année est de 18 euros et les autres années de 14 euros.

Un grand merci aux sociétaires qui donnent de leur temps tout au long de l'année, (journées entretiens, mise en bouteilles, soirées et finale des challenges etc) la liste est longue, mais ces moments indispensables résultent d'une grande complicité et permettent la pérennité de notre société.

Evènements à retenir pour 2020 : la finale du challenge DELAMOTTE aura lieu courant avril 2020 un samedi à 15h, le Méchoui fin septembre (en photo l'édition 2019) et le pot au feu fin novembre. (En photo les cuistos de l'édition 2019)

Tous les membres du bureau et tous les sociétaires vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.

Le bureau

E-mail : lepanamalesrairies@gmail.com



Au cours de l'année, voici les équipes qui ont brillé et qui ont joué au nom de l'Union :

- La ronde des vins de la Chapelle saint Laud gagné par Paul et Jean Pierre Gayssot
- 2^{ème} au challenge Poulain – Blot Christian et Gayssot Jean-Pierre
- 2^{ème} au challenge du cochon – Salé Didier et Besnard Jean-Luc
- Le challenge des couples à Tiercé gagné par Blot Christian et Taudon Lucette

Pêche à l'aimant

De plus en plus pratiquée en France, la pêche à l'aimant qui consiste à fouiller les cours d'eau, un aimant au bout d'une corde, est en plein boom.

Traditionnellement utilisée par les « chercheurs de trésors », la technique séduit aussi de plus en plus d'écologistes dans l'âme, qui débarrassent ainsi nos rivières et nos lacs de leurs déchets métalliques. Cette activité inquiète les autorités. En cause, les engins explosifs remontés de l'eau.

C'est ainsi qu'un obus datant de la Seconde Guerre mondiale a été retrouvé, par des jeunes rairieux en ce mois d'août au Port Neuf.

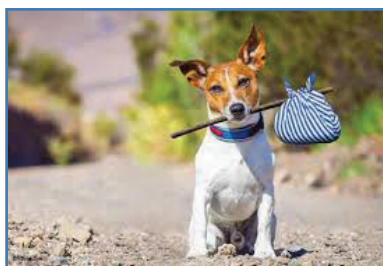
L'arme de guerre, mesurant une trentaine de centimètres de long dormait au fond du Loir.

Pour limiter les accidents, la Direction de la sécurité civile a rappelé aux préfetures, début juin, que la pêche à l'aimant, conduite sans autorisation du

préfet ou du propriétaire du terrain (parfois l'État), est considérée comme illégale. Certains départements ont pris au mot la note du ministère de l'intérieur. La Somme, autrefois labourée par les obus, a pris un arrêté d'interdiction.



Animaux errants



Nous avons depuis plusieurs mois et de manière régulière des animaux divagants (chiens, chevaux...), provoquant parfois des dégradations, notamment des poubelles renversées

sur la voie publique, ce qui est déplaisant pour les propriétaires. Les employés communaux sont ainsi contraints de réaliser le nettoyage sur la voirie tous les jeudis matin en délaissant les activités déjà programmées.

La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, a modifié dans une grande proportion les dispositions du Code rural relatives aux animaux errants ou en état de divagation. Le texte renforce les pouvoirs de police du maire, parallèlement, il met à la charge des communes et des maires de nouvelles obligations.

La divagation

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Les dispositions du code rural et de la pêche maritime permettent d'affiner les critères de la divagation selon qu'il s'agisse de chiens, chats ou autres animaux domestiques.

Dès la divagation constatée, les mesures consistent à y mettre fin en saisissant l'animal en cause et en le conduisant dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder.

La responsabilité du maire

Les maires sont habilités à intervenir afin de mettre fin à la divagation des animaux au titre de leur pouvoir de police générale (articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales) et des pouvoirs de police spéciale que leur attribue le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L.211-19-1 et suivants.

Ainsi, les maires doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la divagation des animaux domestiques et éviter que ces derniers ne commettent des dégâts. Ils doivent également mettre en œuvre les moyens afin de les tenir captifs dans des conditions satisfaisantes en attendant soit de les restituer à leurs propriétaires, soit de pouvoir en disposer conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé.

Anjou Numérique

La Communauté de communes Anjou Loir Sarthe est membre du syndicat Anjou Numérique. Celui-ci est chargé du déploiement du réseau Très Haut Débit sur l'ensemble du département de Maine-et-Loire.

Anjou Fibre, filiale de TDF, a posé le 26 Septembre 2019 à Durtal, un Nœud de Raccordement Optique (NRO), marquant ainsi une étape clef du déploiement de la fibre.



Le NRO véritable point névralgique du réseau

Prévu pour permettre la desserte des abonnés d'une ou de plusieurs communes, un nœud de raccordement optique (NRO), point de convergence de l'ensemble des câbles optiques permettant la desserte de 5 000 à 15 000 prises optiques environ, est également destiné à héberger les équipements actifs des fournisseurs d'accès internet et des opérateurs de services.

Concrètement, le NRO est le local technique dans lequel les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) installeront les émetteurs lasers qui diffusent les programmes et services vers la box des foyers et entreprises ayant souscrit un abonnement à Internet.

Situés en aval des NRO, les Points de Mutualisation (PM) sont des armoires de rue destinées à sous-répartir les fibres optiques et à desservir environ 400 logements. Ces PM sont ensuite raccordés au NRO. En fonction de la taille d'une commune, plusieurs armoires peuvent être nécessaires ou a contrario une même armoire de rue peut desservir plusieurs communes pour assurer la complétude du réseau.

Avec ce NRO, ce sont environ 3659 prises éligibles à terme sur 10 armoires de rue (PM) des communes de Baracé, Beauvau, Cheviré-le-Rouge, Daumeray, Durtal, Fougeré, Huillé, La Chapelle-Saint-Laud, les Rairies, Lézigné et Montigné-les-Rairies qui seront en partie desservies par la fibre optique, apportant une véritable qualité d'usage qui permettra de surfer, jouer, regarder des VOD, télécharger des fichiers ... tous, simultanément, à la maison ! Mais aussi un gain de temps considérable, pour les entreprises, dans leurs échanges avec les clients et fournisseurs

L'Anjou 100% Très Haut Débit d'ici 2022

Le déploiement du réseau FTTH (Fiber To The Home = Fibre jusqu'à l'abonné) est l'un des principaux axes de la politique d'aménagement numérique du territoire portée par le Syndicat Mixte Anjou Numérique (www.anjou-numerique.fr) dont l'objectif est d'apporter un accès au Très Haut Débit pour tous les foyers et les entreprises du Maine-et-Loire d'ici 2022.



TENDANCES MODE

- Prêt à porter - Layette
- Mercerie - Laine Bergère de France
- Retouches *(ourlets pantalons, robes, jupes, pose de fermeture, etc...)*

2, rue du Maréchal de Vieilleville
49430 DURTAL Tél. 02 41 32 88 44

Dans le cadre déploiement du réseau Très Haut Débit sur l'ensemble du département, la commune des Rairies a en charge de la mise à jour de l'adressage et d'alerter les propriétaires concernés de la nécessité de l'élagage des arbres et haies en bordure de route.

Le conseil municipal a donc décidé la réalisation d'un audit de notre adressage actuel par un prestataire, cette prestation est assurée par La Poste.

POURQUOI RÉALISER OU METTRE À JOUR L'ADRESSAGE ?

L'adressage constitue un élément essentiel du déploiement de la fibre car il permet :

- En phase études d'identifier précisément les logements à raccorder.
- En phase de commercialisation, d'identifier de manière certaine et automatique les locaux à raccorder.
- Un local non reconnu dans les systèmes d'information des Fournisseurs d'accès Internet (FAI) ne pourra pas être raccorder. L'usager non reconnu aura alors toutes les peines à contacter l'opérateur de son choix.

L'opération d'adressage est aussi utile au quotidien pour maintenir et améliorer :

- Les services de livraison : assurer la bonne distribution du courrier et des colis.
- Les secours : permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours.
- Le développement des services à la personne.
- La mise à jour des données GPS.
- L'optimisation de divers services : collecte des déchets, services des impôts, liste électorale, opération de recensement ...

UNE ADRESSE DOIT ÊTRE UNIQUE, GÉO LOCALISABLE ET NON AMBIGÜE.

QUI CENTRALISE LES MISES À JOUR ?

La référence nationale de l'adresse est la base adresse nationale (BAN).

Construite à partir des fichiers de La Poste, de l'IGN, de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) et OpenStreetMap France, la BAN, ouverte et libre, consiste à associer aux 25 millions d'adresses recensées sur le territoire français des coordonnées géographiques. Elle ne contient aucune donnée nominative. La première BAN collaborative a été mise en ligne en 2015. Elle constitue un référentiel cartographique.

Toutefois, différentes bases de données « adresse » coexistent au niveau national : au bureau du cadastre (DGFiP), au Service national de l'adresse (SNA) de La Poste avec la base Médiapost, à l'INSEE...

De même, dans la BAN, le champ lieu-dit n'est pas identifié en tant que tel. Ainsi un lieu-dit ne peut suffire à localiser un bâti. L'idéal est de nommer la ou les voies desservant le lieu-dit et de conserver le nom du lieu-dit dans le champ complémentaire.

EST-CE OBLIGATOIRE ?

L'adressage des communes est primordial et de la responsabilité du maire.

En effet, le maire doit veiller au titre de son pouvoir de police générale à la « commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques » conformément au 1° de l'article L.212-2 du CGCT.

L'adressage peut être considéré comme l'un des moyens de faciliter cette commodité de passage.

ELAGUER POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le tirage des câbles de fibre optique utilisera au maximum les infrastructures existantes pour permettre un déploiement rapide tout en limitant la gêne occasionnée et les coûts de travaux :

En souterrain, via notamment les fourreaux existants de l'opérateur historique Orange, de Melis@ et des collectivités,

En aérien, avec l'utilisation principalement des supports bois ou métalliques d'Orange supportant le réseau téléphonique en cuivre, ou plus rarement des poteaux béton ou bois gérés par ENEDIS, supportant le réseau électrique basse tension.



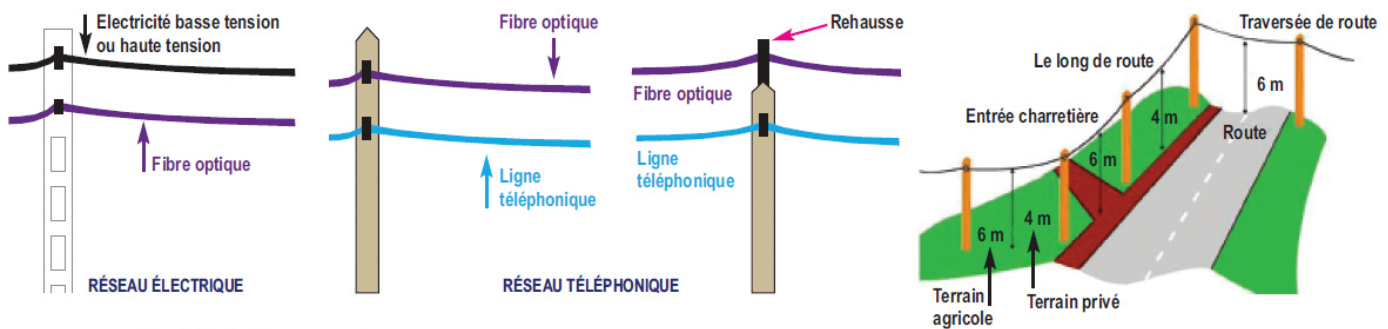
Praud & Wahlin

Epicerie & fumaison - finesse & tradition

Pourquoi faut-il élaguer

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

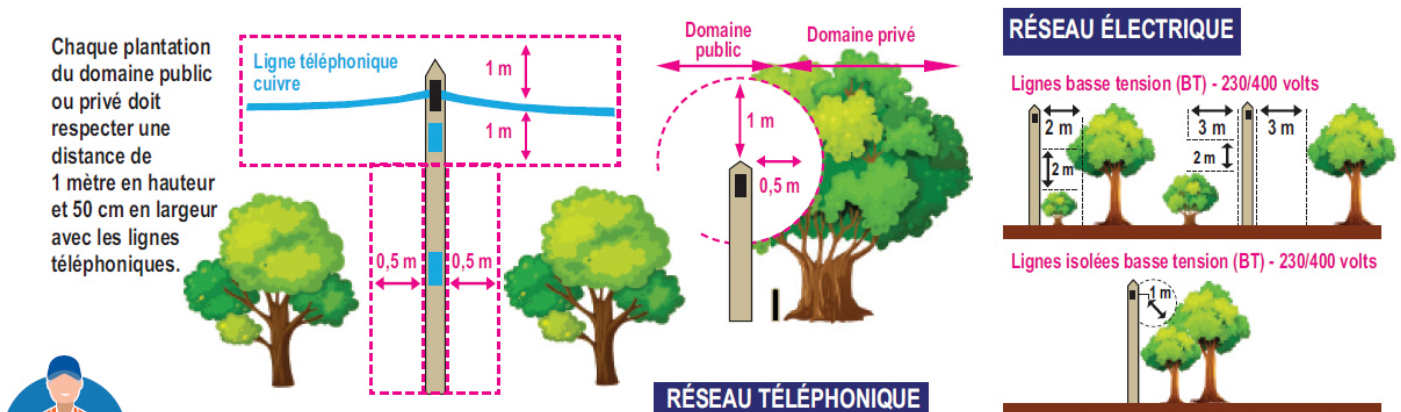
Dans le cas des supports appartenant à Orange, identifiables par une étiquette bleu posée sur le poteau, la fibre optique sera installée en général au sommet du poteau, avec ou sans rehausse selon la configuration. Dans le cas des supports gérés par ENEDIS, la fibre sera installée sous la ligne électrique à des hauteurs comprises entre 4 mètres et 6 mètres selon la localisation. Ce cas sera néanmoins limité



Qui doit élaguer ?

Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation (voir illustrations), alors conformément à l'article 85 de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. L'élagage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix. Il convient cependant d'attirer l'attention des propriétaires en leur précisant : - qu'aucun travail d'élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS (à saisir en adressant l'imprimé cerfa n°90-188) et nécessite une habilitation pour travailler dans un environnement électrique. Par ailleurs, dans la majorité des cas, ENEDIS est en charge de l'élagage, il est donc nécessaire de se rapprocher de cette dernière. - qu'il est formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques.

Quelles sont les distances à respecter ?



A DÉFAUT D'ÉLAGAGE, LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR VOTRE COMMUNE PEUT ÊTRE REPOUSSÉ.



Le PLUi, un projet intercommunal pour demain

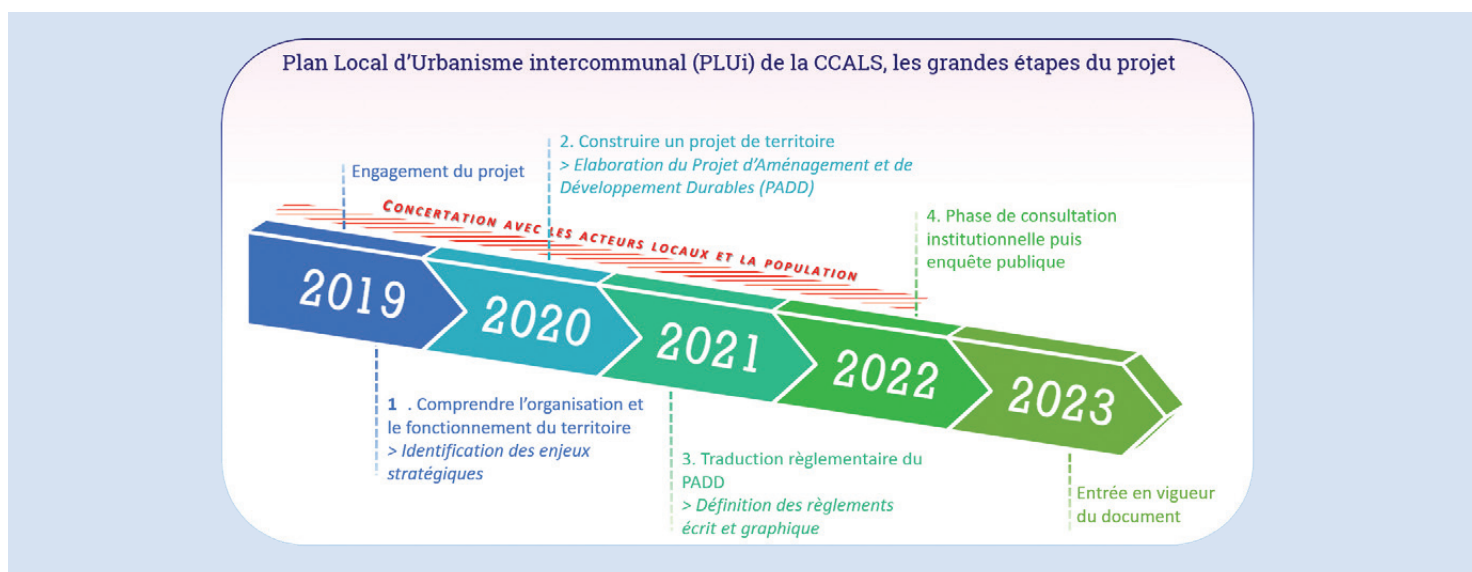
Depuis sa création le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) est compétente en matière d'élaboration de document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ; carte communale). A ce titre, elle poursuit et engage des procédures d'évolution des 10 documents d'urbanisme existants dans un souci d'efficacité et de proximité avec ses 17 communes.

En juin 2019, les élus de la CCALS ont souhaité s'engager dans une nouvelle étape en engageant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi est un document d'urbanisme réglementaire construit sur la base d'un projet d'aménagement et de développement, partagé par les 17 communes membres de la CCALS. Il a pour objectif :

- D'assurer la cohérence du développement territorial à horizon 2035 ;
- De prévoir et d'organiser les besoins identifiés en matière de production logements, de déplacements, d'équipements, de développement économique... ;
- De répondre aux attentes et besoins de la population, dans une logique de solidarité communautaire et d'optimisation des moyens ;
- D'appréhender les enjeux environnementaux et paysagers à une échelle adaptée ;
- De traduire les réglementations locales (Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Climat Air Energie Territorial du Pôle Métropolitain Loire Angers...) et nationales.

Il remplacera à terme les 10 documents d'urbanisme actuellement en vigueur et s'imposera alors à toute demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...).



Le PLUi, un projet avec les habitants et les acteurs locaux

Les élus ont souhaité une adhésion la plus large possible à ce projet qui doit penser le devenir du territoire à horizon 2035.

Pour vous informer et suivre le projet tout au long de la procédure, vous pouvez consulter le site internet dédié au PLUi : <https://www.anjouloiretsarthe-unprojetpourdemain.fr/>.

Pour participer, habitants et acteurs locaux sont invités à partager leurs attentes, observations et idées pour notre territoire :

- Sur l'un des registres de concertation mis à disposition dans chaque mairie ou à l'antenne de Seiches-sur-le-Loir de la CCALS, aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- En écrivant à l'adresse suivante : enquetepublique_ccals@laposte.net ;
- En contactant le service aménagement du territoire de la CCALS au 02-41-37-56-89 ;
- En participant aux consultations publiques qui seront engagées tout au long de la procédure via l'espace participatif de la CCALS : <https://participez-ccals.consultvox.co/>.

La première consultation vous permettra de vous exprimer dès le mois de décembre sur la problématique de l'habitat et du logement par l'intermédiaire d'un questionnaire.

Circuit court

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) cherche à répondre aux nombreuses préoccupations des citoyens et producteurs : celles des modes de distribution et d'approvisionnement. Un programme en faveur de l'économie locale et de la relocalisation de l'alimentation pour favoriser les liens entre les producteurs et les habitants a donc été mis en œuvre : le projet circuits-courts de proximité. L'alimentation commercialisée en circuits-courts, c'est l'assurance d'une production locale et d'une consommation responsable, respectueuse de l'environnement. De multiples dispositifs vont voir le jour courant 2020, dont la distribution d'un guide qui recensera les producteurs en circuits-courts sur tout le territoire de la CCALS.

Trois temps forts d'animation locale autour des circuits-courts

Au printemps 2020, plusieurs événements ouverts à tous sur le territoire, feront écho aux projets développés sur chacune des polarités :

- **Sur la polarité de Tiercé**, des ateliers cuisine en famille, parents, enfants, grands-parents, en lien avec les produits locaux et de saison.
- **Sur la polarité de Seiches**, des portes ouvertes dans les restaurants collectifs avec un livret de recettes fruit du travail entre les cuisiniers et les producteurs locaux.
- **Sur la polarité de Durtal**, un marché de producteurs qui favorise la rencontre et l'information sur l'agriculture locale.

Le projet circuits-courts de proximité de la CCALS est animé et mis en œuvre par la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, antenne Baugeois Vallée et soutenu par le Programme européen LEADER.



Plus d'informations concernant le projet sur :

Site : www.ccals.fr/habiter-vivre/economie-et-entrepreneuriat • Mail : circuits-courts@ccals.fr

Journées de l'emploi et de la formation, 7 février à Durtal

Pour la deuxième année, les entreprises du territoire qui recrutent donnent rendez-vous le 7 février aux demandeurs d'emploi à la salle L'Odyssée à Durtal.

Cette journée, menée en partenariat avec Pôle Emploi, permet aux entreprises ou agences d'intérim d'être en contact direct avec les candidats à l'emploi. L'an dernier, plus de 400 offres d'emplois ont pu ainsi être proposées dans des secteurs très divers : services à la personne, mécanique, logistique, agriculture... De plus, plusieurs organismes d'insertion et de formation seront également présents afin de présenter les filières, les aides possibles pour toute personne souhaitant changer de secteur, reprendre une formation, se réinsérer...

Nouveauté 2020 : la veille, les collégiens du territoire, dans le cadre scolaire, auront leur propre journée consacrée à l'orientation et la formation. Accompagnés de leurs professeurs, ils pourront déterminer, en fonction de leurs aptitudes et leurs désirs, quelle filière leur permettra d'aller vers le métier de leur choix. L'apprentibus de la Région présentera les filières générales, techniques, professionnelles mais aussi l'apprentissage. Plusieurs établissements scolaires : lycées, maisons familiales, écoles supérieures seront également présents.

Pour tous renseignements : ccalsforum@gmail.com



Vivez pleinement grâce à la téléassistance

Vous vivez seul ou en couple et vous souhaitez rester à votre domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité ? C'est possible grâce à la téléassistance. Comment ça marche ? Vous appuyez sur le bouton d'alerte de votre boîtier. Un chargé d'écoute entre en contact avec vous et identifie ce qui ne va pas. Selon la situation, il vous reconforte ou fait intervenir vos proches. Si nécessaire, il fait appel aux services de secours.

Pour tous renseignements :

Virginie Chauvineau - 06 42 49 29 27 - virginie.chauvineau@ccals.fr

1 Réseau, 10 bibliothèques, un espace de rencontres et d'échanges



La commune des Rairies dispose d'une bibliothèque intercommunale nommée, Bibliothèque-relai, mis en réseau avec d'autres bibliothèques de la Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe. Ce fonctionnement permet d'améliorer le service proposé aux usagers par une offre enrichie, offrir plus de souplesse et de proximité aux lecteurs avec des fonds qui circulent et un catalogue informatique consultable via le portail : www.bib-ccals.net

Rassemblée dans un réseau intercommunal, la bibliothèque de notre commune offre un large choix de documents et proposent de nombreux services. Installées au cœur de chacune des communes, elle est un équipement indispensable de la vie culturelle locale et a pour objectif d'apporter un service de qualité et de proximité aux habitants. Les 10 bibliothèques du territoire sont ouvertes à tous les publics et proposent, dans le cadre de leur programmation culturelle, de nombreux rendez-vous que vous pourrez retrouver dans « les échappées belles du réseau des bibliothèques » en tapant sur Google : *Calameo saison culturelle CCALS 2019 2020*



A vos agendas !

Pour tous renseignements :

Martine BOUVIER

(Bibliothécaire Intercommunale)

martine.bouvier@ccals.fr

06 89 98 82 12

La Bibliothèque vous accueille

Bibliothèque Grain d'Aile

1 rue des Montouseries

Mercredi : 14h – 18h30

Samedi : 10h30 – 12h

Mme Morille et son équipe
de bénévoles

**Blandine,
bénévole à la bibliothèque**

Pourquoi pas vous ?

**BIBLIO
THE
QUES** | Secteur Durtal • 06 89 98 82 12
Secteur Tiercé • 06 40 45 65 33 ou reseaubibliotheques@ccals.fr
Secteur Seiches • 06 48 88 37 73

Office du Tourisme Anjou Loir et Sarthe



La CCALS a comme compétence obligatoire « la promotion touristique dont la création et la gestion d'un office de tourisme ». La Communauté de communes a choisi de confier cette mission à l'association Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe, qui est donc chargé de promouvoir l'offre touristique (activités, randonnée, hébergements...) des 18 communes du territoire.

Nouveaux horaires de l'Office de Tourisme de Durtal

Du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h30 ;

Le lundi de 10h à 13h et de 14h à 17h ;

Fermé le samedi, le dimanche et les jours fériés

Retrouvez l'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe sur Facebook ou sur www.tourisme-anjouloiretsarthe.com

Office de Tourisme Anjou Loir Sarthe

41 Rue du Mal Leclerc

49430 Durtal

02 41 76 37 26

bienvenue@tourisme-anjouloiretsarthe.fr

<https://www.tourisme-anjouloiretsarthe.fr/>

Relais d'assistants maternels

La médiation animale pour favoriser les liens

Le Relais d'assistants maternels du secteur de Durtal a souhaité faire intervenir l'association « Des Museaux pour des Maux » lors de matinées rencontres des assistantes maternelles : les jeudi 12 et 26 septembre aux Rairies, dans la salle des associations.

La médiation animale est une pratique professionnelle fondée sur l'intentionnalité d'une rencontre Homme-Animal, dans un cadre d'intervention sécurisé et bienveillant.

Des objectifs spécifiquement adaptés au développement du tout-petit ont ainsi été pensés avec l'intervenante en médiation animale Manon Megglé :

- Favoriser le lien entre les assistantes maternelles et les enfants par le biais des animaux, grâce à un moment de partage qui sort de l'ordinaire
- Permettre aux professionnelles d'observer l'enfant différemment et pouvoir retransmettre leurs réactions aux parents
- Offrir aux enfants une expérimentation en douceur, tout en respectant les réactions et le rythme de l'enfant sans l'obliger à interagir s'il ne le souhaite pas
- Éveiller la curiosité de l'enfant et son envie d'agir à travers différents ateliers : prendre soin de l'animal (caresses, brossage, nourrissage), découvrir les besoins de ce dernier (préparation de la nourriture, respect du petit animal lorsque celui-ci veut se cacher), observer les déplacements des animaux à travers de petits parcours, donnant envie aux enfants de se mobiliser à leur tour...

Pour ce faire, Manon Megglé a accompagné les enfants et les assistantes maternelles dans la découverte de différents lapins, petits animaux rassurants pour des jeunes enfants.

Les différentes propositions étaient l'occasion de découvertes sensorielles nouvelles pour les enfants. Certains se sont montrés très rapidement à l'aise avec les animaux, allant jusqu'à demander un temps calme sur le tapis et les porter sur leurs genoux, d'autres ont pu prendre le temps nécessaire pour les approcher à leur rythme, demandant à être accompagnés de leur assistante maternelle pour se donner confiance.

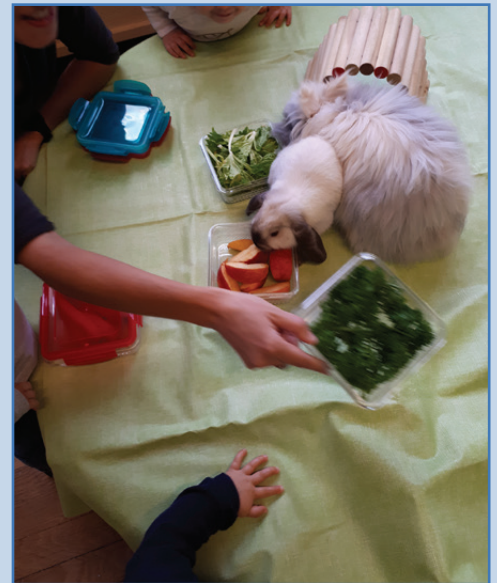
Cette approche, très respectueuse de l'enfant et de l'animal, a permis de beaux moments d'émerveillement et de partage entre les enfants, les animaux et leurs assistantes maternelles. Et quelle satisfaction pour les professionnelles d'observer une évolution pour certains enfants peu rassurés au départ qui ont d'eux-mêmes accepté d'approcher, voire caresser les animaux en fin de séance ! De très beaux souvenirs pour tous !

Contacts :

Des Museaux pour des Maux / www.des-museaux-pour-des-maux.fr
Facebook : Médiation animale

Relais d'Assistants Maternels : helene.reminiac@ccals.fr

Tél : 02 41 69 52 96



Deux Maisons de services au public pour répondre à vos besoins

Sur le territoire de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, deux Maisons de Services Au Public (MSAP) peuvent vous accueillir à Durtal ou Seiches-sur-le-Loir pour vous aider dans vos démarches quotidiennes.



Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Une Maison de Services Au Public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit, etc. Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.



Quels services-vous sont proposés ?

Accueil, information et orientation

Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'usager ;

Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir ;

Être orienté vers l'agence partenaire adéquate ;

Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques, connectés à l'internet.

Aide à l'utilisation des services en ligne

Accompagner l'usager pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel ;

Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations ;

Accompagner l'usager dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie.

Facilitation administrative

Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités ;

Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité ;

Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document ;

Numériser et imprimer des documents.

Faciliter la mise en relation

Aider à la prise de rendez-vous téléphonique ;

Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire.

Quels partenaires, puis-je retrouver ?

Vous retrouverez 18 partenaires qui tiennent des permanences régulières sur les sites de Durtal et de Seiches sur le Loir dans des domaines variés :

Emploi/Formation/Insertion : ENVOL - Espoir Cantonal pour l'Emploi (ESCALE) - La Mission Locale Angevine (MLA) - Cap Emploi 49 - FONGECIF

Famille : Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Accès au droit : Conciliateur de justice

Social/Santé : Service Médical inter-entreprises de l'Anjou (SMIA) - Association d'Aide à domicile (Assadom)

- Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) - Caisse Primaire d'Assurance maladie

(CPAM) - FNATH - Maison départementale des solidarités - Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire

(CAF) - Centre de Santé Mental Angevin (CESAME) - Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Caisse d'Assurance

Retraite et de santé au travail (CARSAT)

Logement : Infos Accès Logement

Pour plus de renseignements :

Maison de Services au Public de Durtal

11 rue Joseph Cunot, 49430 DURTAL

02 41 96 10 40

mspdurtal@ccals.fr

Maison de Services au Public de Seiches sur Le Loir

14 bis rue Henri Régner, 49140 SEICHES SUR LE LOIR

02 41 27 23 75

msspseiches@ccals.fr

SICTOM LOIR et Sarthe



Les services du SICTOM ont réalisé, avant l'été, une caractérisation des ordures ménagères.

La caractérisation consiste à déterminer la composition d'un gisement de déchets donné. Elle permet de connaître la composition exacte des ordures ménagères produites par les habitants et de déterminer la proportion des matières recyclables. Cela permettra également d'adapter la politique de réduction des déchets en cours depuis le début des années 2000.

820 kg ont ainsi été triés suivant 12 catégories de déchets. Il en ressort que 51 % de nos poubelles sont valorisables, soit 57 kg par an et par habitant.

On y trouve 16 % d'emballages recyclables (et papiers), dont 10 % de pots et barquettes en plastique qui devraient aller dans notre conteneur jaune à la suite des nouvelles consignes de tri.

5 % de textiles sont encore dans le conteneur ordures ménagères alors que nous pouvons les valoriser en les déposant dans les bornes APIVET et Ecotextile du territoire.

SAUVONS LE COMPOST DE LA POUBELLE !

Gaspillage alimentaire, restes de repas, déchets de jardin : les déchets organiques constituent 1/3 des ordures ménagères que nous jetons à la poubelle. Jetés en mélange avec les autres déchets, ils finissent leur vie à l'usine de valorisation énergétique de Lasse. Cela conduit à un gaspillage de ressources et énergétique.

C'est pourquoi, il est urgent de les séparer à la source afin d'assurer leur retour au sol sous forme d'amendement organique de qualité.

Les déchets de cuisine et de jardin représentent 30 % de nos ordures ménagères, soit 33 kg par an et par habitant.

Le compostage représente une solution efficace pour réduire la part de nos ordures ménagères, et facile à mettre en place sur notre territoire. À la clé : une diminution importante du poids de nos déchets, mais aussi d'autres bénéfices environnementaux.

Le compostage nécessite l'apport de différents types de déchets organiques :

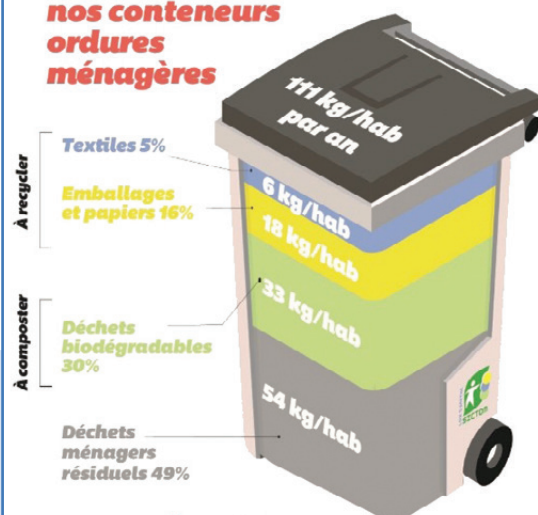
- Les déchets riches en azote : restes de repas, épluchures de légumes, gazon ou marc de café.
- Les déchets riches en carbone : papiers, cartons, pailles ou branches.

Le SICTOM a déjà distribué un composteur à plus de 25 % des foyers sur son territoire, soit environ 5 500.

Si vous n'avez pas de jardin, une solution de composteur collectif peut vous être proposée. Alors n'hésitez plus et contactez le SICTOM pour demander votre composteur.

En adaptant et adoptant ces gestes de réduction, c'est la moitié des ordures ménagères en moins dans votre conteneur, et donc une réduction significative de la redevance.

Zoom sur la composition de nos conteneurs ordures ménagères



soit + de 50%
de déchets valorisables présents
dans nos conteneurs ordures
ménagères.

En cas de jour férié, la collecte est décalée au lendemain, jusqu'au samedi qui suit.

Dans tous les cas, la consigne reste la suivante : pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir.

SICTOM Loir et Sarthe

103 rue Charles Darwin 49125 TIERCE

tél. 02 41 37 56 89

E-mail : sictom@loir-sarthe.fr



Pour la tranquillité et en toute sérénité adoptez les services proposés par L'ADMR de Durtal. Quels que soient votre âge et votre situation l'ADMR peut répondre à votre demande.

1. Besoin d'aide à votre domicile.

L'ADMR intervient chez vous pour le ménage, le repassage, l'entretien du linge que vous soyez âgés ou jeunes.

2. Vos parents ou vous-même ont des difficultés dans la gestion du quotidien :

L'ADMR peut :

Les aider au lever et au coucher

Les aider à la toilette et à l'habillage

Les aider pour la cuisine, les courses, aide au repas, l'accompagnement, le transport.

3. Vous avez besoin de faire garder vos enfants à votre domicile.

L'ADMR propose de garder vos enfants chez vous selon vos besoins (journée, sortie des classes, aide aux devoirs, préparation des repas) aide à la gestion du quotidien

4. Vous avez un handicap ou un enfant en situation de handicap.

Notre personnel est formé aux pathologie physiques ou psychiques pour vous aider à votre domicile ou dans vos déplacements.

Les services de l'ADMR sont à votre disposition.

Un renseignement ou un rendez-vous ne coûtent rien et ne vous engagent à rien.

Des aides financières peuvent exister.



Contactez-nous :

Association ADMR de Durtal

27, rue Saint-Pierre 49430 DURTAL

02 41 76 16 12

06 81 38 49 81

durtal@asso.fede49.admr.org

www.49.admr.org



Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients, 650 en Pays de Loire.

En France, la générosité des donneurs de sang permet chaque année de soigner 1 million de malades et blessés.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit ou médicament qui puisse se substituer au sang humain : les dons sont irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner.

Dans les Pays de la Loire, de nombreux lieux de collecte vous accueillent tout au long de l'année pour donner votre sang.

DONNEZ :

L'EFS et l'Association pour le Don de Sang Bénévole de DURTAL vous invitent à venir donner votre sang dans une des collectes du secteur :

Dates des prochaines collectes de sang :

Mardi 7 Janvier 2020 à DAUMERAY, Salle des Fêtes de 16h 30 à 19h 30

Lundi 20 avril 2020 à DURTAL, Salle de l'Odyssée de 16h 30 à 19h 30

Mardi 21 juillet 2020 à LEZIGNE, Salle des Loisirs de 16h 30 à 19h 30

Mercredi 21 octobre 2020 aux RAIRIES, Salle de la Coulée de 16h à 19h 30



« 1 heure = 3 vies sauvées »

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun



DEVENEZ BENEVOLE pour le don du sang :

Prochaine Assemblée Générale le vendredi 24 janvier 2020, à 19h 15,
Salle de la Coulée, Les Rairies.

Contact : Association pour le Don de Sang Bénévole de Durtal
CHAUDET M Jeanne, présidente
Tél. 06 33 84 42 61
dondusangdurtal@gmail.com



Le CLIC est un service **gratuit** financé par le Département du Maine et Loire, par les Communauté de communes Baugeois Vallée et Anjou Loir & Sarthe ainsi que la CARSAT.

QUOI DE NEUF ?

Depuis le 23 mai, Mr GUENE Bernard est Président du CLIC Nord Est Anjou. Il succède à Mr LEROY Jacques qui a présidé le CLIC durant 15 années.

A compter du 25 novembre prochain, Karine Commeau quittera le CLIC et sera remplacée par Cathy Chaslerie en tant qu'assistante de coordination.

POUR QUI ?

Vous êtes une personne de 60 ans et plus, un parent, un proche, un voisin... ou encore un professionnel en relation avec la personne âgée, le CLIC s'adresse à vous tous.

POURQUOI ?

Pour vous aider à trouver des solutions :

- Aide à domicile
- Portage de repas temporaire
- Soins à domicile (EHPA)
- Adaptation du logement
- Maison de retraite (EHPAD)
- Télé assistance - Loisirs
- Accueil de jour
- Accueil familial

**« De multiples solutions adaptées
A vos besoins et à votre situation »**

NOS SOLUTIONS ?

Le CLIC vous propose une réponse adaptée et personnalisée aux difficultés liées au vieillissement.

Le CLIC vous assure :

- Un accueil
- Une écoute
- Un soutien
- Une évaluation de vos besoins

Le CLIC à votre écoute pour :

- Vous informer, vous conseiller et vous orienter
- Etablir avec vous une aide personnalisée et son suivi
- Vous accompagner dans vos démarches
- Coordonner les différents intervenants

Permanences

DURTAL

Les Mardis
de 9h00 à 12h30
MSAP
11 rue Joseph Cugnot
49140 DURTAL

SEICHES

Les Jeudis
de 9h00 à 12h30
MSP
14 rue Henri Régnier
49140 SEICHES SUR
LE LOIR

TIERCE

Les Mercredis
9h00 à 12h30
2 avenue des Erables
49125 TIERCE
(locaux ADMR)
ancienne
gendarmerie,
à côté du Super U

NOYANT

Les Lundis
de 14h30 à 16h30
MSP
1 rue d'Anjou
49490 NOYANT

BEAUFORT EN ANJOU

Les Mardis
de 9h00 à 12h30
Maison
des associations
2 rue de Lorraine
49250 BEAUFORT
EN ANJOU



GROUPE PIGEON

PIGEON ENTREPRISES

L'Etang de Daniel - B.P. 1
35680 LOUVIGNE DE BAIS



CARRIERES DE SEICHES

ZI LA SUZEROLLE
49140 SEICHES SUR LE LOIR

Jugé - TP

Groupe Jugé

La Pierre
49330 ÉTRICHÉ - 02 41 42 65 68

INFORMATIONS UTILES

A tout nouvel habitant : merci de bien vouloir vous faire connaître à la mairie.
Les secrétaires vous y accueilleront courtoisement et vous apporteront maints renseignements



Mairie les Rairies

14, Rue Charles de Gaulle 49430 LES RAIRES
Tél : 02 41 76 32 14
Fax : 02 41 76 34 29
Site Internet : www.lesrairies-49.fr
Mail : commune-les-rairies@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie

- Lundi et mardi de 14h00 à 17h30
- Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
- Samedi matin, toutes les deux semaines

Halte-Garderie Périscolaire

- Le matin de 7h30 à 8h50
- L'après-midi de 16h30 à 18h30

Renseignements à la Mairie.

Rappel : En cas de grève, vous pouvez laisser vos enfants sans aucun souci : service minimum mis en place par la Mairie

Le marché - vendredi matin

- Fruits et légumes
- Fromager

Commerces

- Boulangerie Le Fournil des Rairies
(Fermée le dimanche après-midi et le mercredi toute la journée).
- Boucherie Père Louis
(Fermée dimanche après-midi et le lundi toute la journée)
- Ouvert sans interruption le samedi
- Restaurant « Le Cheval Blanc »



Agence postale communale

Tel : 02 41 96 88 74
• Lundi, mardi : 9h à 11h20
• Mercredi, jeudi et vendredi : 14h à 16h20

RAM (relais assistantes maternelles)

• Jeudi : 9h15 à 11h15
Permanence d'accueil
(Jeudi matin seulement : 11h15 à 12h30)
Tél : 02 41 69 52 96



Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe

103 rue Charles Darwin, Chemin des Landes,
49125 TIERCE
Tél : 02 41 37 56 89 Fax : 02 41 76 06 10
Site Internet : www.ccals.fr
Mail : contact@ccals.fr



Office de Tourisme «Anjou Loire et Sarthe»

41, rue du Maréchal Leclerc 49430 DURTAL
Tél : 02.41.76.37.26
Site Internet : www.anjou-tourisme.com
Mail : bienvenue@tourisme-anjouloiretsarthe.fr

Trésorerie de Seiches sur Le Loir

Tel : 02 41 76 20 66 - Fax : 02 41 69 94 58
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00



Maison de Services au Publics (MSAP)

11 rue Joseph Cugnot 49430 DURTAL
Tél : 02 41 96 10 40
Mail : mspdurtal@ccals.fr



Relais Emploi

- Consultation des offres
- Inscription, actualisation
- Recherche de formations
- Impression de CV, lettre de motivations



MDS [Maison départementale des Solidarités]

Puéricultrice, consultation nourrissons ou assistants sociaux.
Assistants sociaux : mardis matin et après-midi,
Puéricultrice : jeudis de 9h30 à 12h ;
Nourrissons : 4e mardi et 2e jeudi du mois sur RDV
Tél. : 02 41 53 02 30 / www.maine-et-loire.fr



CPAM [Caisse primaire d'assurance maladie]

Prestations pour diverses situations : maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail...
Tous les mardis sur RDV : 9h30 - 12h
Tél. : 36 46 / www.ameli.fr



CLIC Nord Est Anjou [Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique]

Destiné aux plus de 60 ans et à leur entourage.
Informe, accompagne dans les démarches, établit une aide personnalisée et son suivi.
Mardis : 9h - 12h30
Tél. : 02 41 89 14 54



CARSAT [Caisse d'assurance retraite et de santé au travail]

Aide pour l'accès aux soins, le maintien dans l'emploi, la préservation de l'autonomie et l'accompagnement.
Jeudis sur RDV.
Tél. : 02 41 72 49 63 / www.carsat-pl.fr



CIDFF de Maine et Loire

[Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles]

Permanence gratuite sur les droits (droit de la famille, droit du travail, droit pénal, violences intrafamiliales ...) assurée par une juriste.
1^{er} mardi du mois: 9h - 12h
Tél. : 02 41 86 18 04 / <http://maineetloire.cidff.info/>



Point Relais CAF (MSAP)

Un professionnel formé par la Caf vous accompagne sur la navigation du caf.fr et vous conseille dans vos démarches.



CAF (Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire)

Soutien d'un travailleur social afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles confrontées à des événements qui les fragilisent.
Les jeudis semaines impaires sur RDV.
Tél. : 02 41 22 38 38 - www.caf.fr



MLA [Mission Locale Angevine]

Accompagne les 16/25 ans dans la recherche d'emploi.
Lundis et vendredis, sur RDV.
Tél. : 02 41 96 10 43 / www.facebook.com/mla.fr